

Communiqué de presse – 29 septembre 2010

**L'UNIFAB SE REJOINT DE L'ADOPTION DU RAPPORT DE L'EURODEPUTÉE  
MADAME MARIELLE GALLO SUR « L'APPLICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR » PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN**

**L'Unifab salue l'adoption du rapport Gallo qui soutient le renforcement de la lutte contre la contrefaçon en Europe, réaffirme l'importance économique de la propriété intellectuelle, droit fondamental destiné à protéger la création.**

Alors même que le rapport de l'Unifab sur *l'impact de la contrefaçon sur les entreprises implantées en France* indique que 57% des entreprises considèrent que le faux a un impact négatif direct sur l'emploi, que plus de la moitié d'entre elles estiment que la contrefaçon est un frein réel à l'innovation **et qu'enfin elles sont 40% à désigner Internet comme le premier canal de distribution de la contrefaçon**, l'adoption de ce rapport prouve que ce fléau est aujourd'hui justement appréhendé par le Parlement Européen.

Il est important de rappeler que la contrefaçon, outre son caractère moralement inacceptable, a parfois de graves conséquences pour la santé et la sécurité des consommateurs. Le caractère alarmant de l'analyse des dernières statistiques produites par la DG TAXUD en atteste : 18% des 118 millions de produits contrefaisants saisis en douane pour l'année 2009 présentent un potentiel dangereux pour le consommateur final. Par ailleurs la contrefaçon contribue à fausser la libre concurrence. Enfin, il est heureux que le Parlement Européen ait montré que la liberté d'expression et de création pouvait trouver dans la propriété intellectuelle un véritable allié et non une contradiction.

*« Il est rassurant de constater que les élus européens ont pris l'exacte mesure des enjeux et valeurs contenus dans la propriété intellectuelle ; qu'ils aient eu le courage de dépasser les fausses polémiques instrumentalisées par certains contre ce rapport est un signe symbolique et fort adressé aux entreprises et aux consommateurs européens »* déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab

Contact presse : Delphine Sarfati-Sobreira – 01 56 26 14 14 / 06 16 41 48 85 – [www.unifab.com](http://www.unifab.com)